

1. PROGRAMME – EMPLOI DU TEMPS (mise à jour au 1^{er} février 2019)

Sessions Conversation en grec	mercredi	18h00 – 20h00 Débutants (11 mars – 19 juin)
75€ cotisation annuelle + 260 € = 335 €	mercredi	20h00 – 20h00 Avancés (11 mars – 19 juin)

Premier cycle

Niveau 1	Initiation à la langue	lundi	18h00 – 20h00 + Expression orale 20h00 – 21h00
		mardi	18h30 – 21h00 (janvier – juin)
		mercredi	20h00 – 22h00 + Expression orale 19h00 – 20h00
Niveau 2	Consolidation des bases	lundi	18h00 – 20h00 + Expression orale 20h00 – 21h00
		mardi	20h00 – 22h00 (+ expression orale lundi 20h00 – 21h00)
Niveau 3	Renforcement des acquis	mardi	18h00 – 20h00 + Expression orale 20h00 – 21h00

Deuxième cycle

Niveau 4	Pratique de la langue courante	mardi	18h00 – 20h00
Niveau 5	Maîtrise de la communication	mercredi	18h00 – 20h00
Niveau 6	Littérature et langue des médias	lundi	18h00 – 20h00
Expression orale et cours de civilisation		mercredi	20h00 – 21h00 (inclus pour chacun des niveaux 4, 5 et 6)

LUNDI			MARDI			MERCREDI		
18h00-20h00 Niveau 6	18h00 – 20h00 Niveau 1 (Gr 1)	18h00 – 20h00 Niveau 2 (Gr 1)	18h00 – 20h00 Niveau 4	18h00 – 20h00 Niveau 3	18h30 – 21h00 Niveau 1 (janvier) <i>janvier-juin</i>	18h00 – 20h00 Conversation Débutants <i>mars – juin</i>	18h00 – 20h00 Niveau 5	19h00 – 20h00 Niveau 1 (Gr 2) Expression orale
	20h00 – 21h00 Niveau 1 Gr 1 Expression orale	20h00 – 21h00 Niveau 2 Expression orale	20h00 – 22h00 Niveau 2 (Gr)	20h00 – 21h00 Niveau 3 Expression orale		20h00 – 22h00 Conversation Avancés <i>mars – juin</i>	20h00 – 21h00 Niveaux 4, 5 et 6 Expression orale	20h00 – 22h00 Niveau 1 (Gr 2)

2. DATES ET LIEU DES COURS – VACANCES – CONTRÔLES/EXAMENS - CERTIFICATS

Début des cours : lundi 8 octobre 2018

Fin des cours : mercredi 19 juin 2019

Les cours n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires :

Hiver du 24 février au 10 mars 2019 inclus

Printemps du 21 avril au 5 mai 2019 inclus

Examens d'entrés : à partir du 8 octobre 2018

Contrôles continus : à communiquer par l'enseignant

Examen de fin d'année, Certificats de fin d'Etudes : à communiquer par l'enseignant

Les cours ont lieu au : « Cours Hattemer », 52 rue de Londres, 75008 Paris (3^{ème} étage)

3. CONDITIONS D'INSCRIPTION

Demandes d'inscription par mail : ienh@ienh.org (finalisation avec paiement au premier cours), indiquant :

Nom & prénom

Adresse, téléphone

Date & lieu de naissance

Profession

Cours souhaité - Jour et horaire souhaité

Avez-vous déjà suivi des cours de grec moderne ?

Comment avez-vous connu l'Institut ?

Quelques mots sur vos attentes

N° tél en cas d'urgence

et en déclarant avoir pris connaissance des conditions générales figurant en point 8.

4. FRAIS D'INSCRIPTION

Cotisation annuelle pour toute inscription 75,00 €

Niveaux 1 à 6

- adulte 635,00 €

- étudiants (-26 ans) 475,00 €

- lycéen 315,00 €

Session Conversations : 75€ cotisation annuelle + 260 € (11 mars – 19 juin), total 335 €

Inscription en cours d'année : 75€ cotisation annuelle + tarif au prorata

Matériel pédagogique (livre) : à déterminer après l'inscription selon le cours choisi.

Cycle de cours particuliers : sur demande

5. MODALITES DE PAIEMENT

Par chèque, en espèces (contre reçu) ou par virement bancaire, en début de session, avec l'inscription.

6. FRAIS DE FORMATION CONTINUE

Les frais de formation continue d'un montant de 1 230,00 € sont pris en charge par votre entreprise. L'inscription adulte (635,00 €) est obligatoire lors de l'inscription et sera intégralement remboursée après le règlement par l'entreprise des frais de formation.

7. PIECES A FOURNIR : 1 photo d'identité, photocopie de votre pièce d'identité, autorisation parentale pour les mineurs, certificat de scolarité, carte d'étudiant

Etablissement d'Enseignement Privé – Association loi de 1901 – Déclaré auprès du Rectorat de Paris sous le n° 2518

E-mail : ienh@ienh.org – Site Internet : www.ienh.org – SIRET 31738381800018 – APE 8559B

Institut d'Etudes Néo-Helléniques de Paris – Tél 01 48 74 09 56 – ienh@ienh.org – 19 rue Duperré, 75009 Paris

IBAN : FR81 3000 2008 0000 6228 N01 - BIC : CRLYFRPP

8. CONDITIONS GENERALES

1. L'inscription à l'Institut implique l'acceptation des présentes conditions générales.
2. L'inscription à l'Institut comprend la cotisation annuelle ainsi que les frais d'inscription.
3. Dans le cadre d'une inscription à un cycle de cours particuliers, l'inscription est forfaitaire, personnelle et payable d'avance.
4. Modalités de paiement :
 - a) Paiement au comptant : paiement accepté en espèces (contre reçu), en chèque ou par virement bancaire lors de la confirmation de l'inscription au 1^{er} cours au plus tard.
 - b) Titulaire du compte : Institut d'Etudes Néo-Helléniques de Paris
IBAN: FR81 3000 2008 0000 6228 N01 BIC : CRLYFRPP
 - c) Paiement en plusieurs fois : sur demande
5. Dans le cadre d'une inscription en formation continue ou en F.H.T.T. (formation hors temps de travail), le montant de la formation est pris en charge par l'employeur ou l'O.P.C.A. (Organisme paritaire collecteur agréé). L'adhérent est tenu de régler à l'Institut la cotisation annuelle ainsi que le montant des frais d'inscription individuels. Seuls les frais d'inscription individuels lui seront restitués après le règlement de la formation par son employeur à l'Institut (la cotisation n'est pas remboursée).
6. L'inscription doit être complétée par une photo d'identité pour la carte d'inscription aux cours qui pourra être exigée en cas de contrôle. Les lycéens et les étudiants de moins de 26 ans doivent fournir un certificat de scolarité ou une carte d'étudiant.
7. Aucun remboursement ne pourra être fait en cas d'annulation d'inscription ou en cours d'année.
8. L'Institut se réserve le droit d'apporter à tout moment de l'année, toute modification à son emploi du temps, en fonction de critères d'effectif.
9. Il est interdit de fumer dans les salles de classes, couloirs, couloirs et cours. Loi n° 91-32 du 10 janvier 1991 dite loi Evin.
10. Les informations personnelles font l'objet d'un traitement automatisé, soumis à la loi du 6 janvier 1978. L'adhérent a la faculté d'exercer un droit d'accès et de rectification auprès de l'Institut à cet effet.
